

Salaires/pouvoir d'achat

L'ensemble des équipes FO d'Alstom s'est réuni les 18 et 19 mai sur le site du Creusot pour faire l'analyse de la situation et des problèmes rencontrés par les salariés. Un des gros sujets est le pouvoir d'achat en berne... Les équipes FO ont donc décidé de revendiquer la réouverture des négociations salariales compte tenu :

- Que les salariés subissent une inflation galopante, déjà entamée lors des NAO du début d'année ;
- De l'insuffisance des mesures prises par Alstom au niveau salarial ;
- Que le ministère de Bercy encourageait très récemment les entreprises à faire des « efforts salariaux ».
- Que les aides de l'état aux entreprises ont été importantes ces dernières années...

Alors que les salariés d'ATSA attendent au moment où sont écrites ces lignes les résultats concernant la prime d'intéressement, les augmentations de salaires sont plus que jamais nécessaires !

Négociations Territoriales

Les syndicats FO, CFTC et CFE-CGC ont « boycotté » la réunion prévue le 24 mai : Les documents indispensables à la bonne tenue des négociations, qui devaient être transmis au plus tard 72 H avant la réunion, ont été envoyés à la dernière minute... Une réunion supplémentaire est prévue en juin.

Pour mémoire ces négociations concernent la journée de St Eloi et l'indemnité d'éloignement conventionnelle.

CSE

Une information/consultation des élus sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi est à l'ordre du jour de la réunion du CSE aura lieu le 30 mai au matin.

Fin de carrière

FO sera signataire de l'accord « GEPP » (GPEC) qui comprend notamment une reconduction légèrement améliorée du dispositif CAA3 et du maintien des autres CAA qui existaient dans l'accord GPEC.

Il a également été obtenu l'engagement d'améliorer la CAAH dans le cadre de l'accord dit « handicap ».

Sondage

Le sondage, anonyme, concernant les problématiques de transport et des conditions de travail, distribué et publié en ligne (voir QR code ci-contre) est toujours ouvert... Vous pouvez continuer à y répondre.

La version papier est toujours disponible auprès de votre délégué FO le (la) plus proche.



L'équipe FO d'Alstom-VPF est à votre disposition pour toutes questions.

Vous pouvez trouver des tas d'informations et nous contacter :

Via nos sites internet : www.fo-alstom.com et www.fo-vpf.fr

Sur notre page Facebook (www.facebook.com/FO-Vpf-157681517910842)

Par SMS au 06.67.52.81.29